

GRANDS RENDEZ-VOUS — TREMPLIN #77

Arpèges, riff, beat, mots sonnants et trébuchants...autant de variation pour créer son propre morceau. Le Département de Seine-et-Marne accompagne et récompense les artistes du territoire avec son concours musical : Tremplin#77.

Récompenser les artistes en herbe

Créé en 2018, Tremplin#77 est un concours musical dédié aux artistes émergents, musiciens et musiciennes, auteurs-compositeurs et interprètes de Seine-et-Marne créé en partenariat avec les acteurs des musiques actuelles du territoire : la [Sacem](https://www.sacem.fr/) (<https://www.sacem.fr/>), le [RIF](https://www.lerif.org/) (<https://www.lerif.org/>) et le [collectif Scènes 77](http://collectifscenes77.fr/) (<http://collectifscenes77.fr/>).

À travers ce concours de la chanson, le Département de Seine-et-Marne valorise la création artistique originale et accompagne la professionnalisation des artistes amateurs de son territoire.

À la clé pour les lauréats :

- la possibilité de décrocher la **première partie** d'un artiste confirmé lors d'une soirée concert-remise de prix,
- l'accès à un **accompagnement artistique** par des professionnels des musiques actuelles du territoire ; ciblé selon les besoins de chaque artiste : écriture, coaching vocal, interprétation scénique, etc.
- la possibilité de commencer à s'équiper en **matériel professionnel**.



Depuis sa création, 500 artistes ont proposé des créations aux différents Jury de Tremplin#77, et deux artistes ont signé avec un label.

Les étapes

Tremplin #77 se déroule en 3 étapes :

1. les inscriptions avec l'envoi d'un à trois enregistrements audio,
2. les auditions de 8 groupes ou artistes par un jury professionnel,
3. la remise des prix suivie d'un concert avec en première partie le premier lauréat.

Comment participer ?

Les inscriptions sont closes pour cette année.

Quelques conditions sont nécessaires :

1. présenter une création originale en langue française,
2. tout style musical accepté dans le champ des musiques actuelles,
3. habiter, travailler ou répéter en Seine-et-Marne,
4. être auto-produit ou non produit, posséder un répertoire d'au moins trois chansons, et ne pas avoir une expérience scénique significative au niveau national,
5. concours ouvert aux artistes solo ou aux groupes,
6. avoir 14 ans révolus.

À noter : une autorisation parentale est demandée à l'inscription pour les candidats mineurs.



Informations par téléphone au 04.64.14.60.51 ou à l'adresse mail : chanson@departement77.fr

TREMLIN # 77 EN IMAGES



En 2023, les vainqueurs de Tremplin#77 sont :

1. **Josia**, 1^{er} Prix de la meilleure chanson pour « Douleurs exquisées »,
2. **Bleu Berline**, Prix mention prestation scénique et Prix coup de cœur des collégiens,
3. **Aguelenna**, Prix mention texte pour la musique « La goutte ».

En 2022, les gagnants de Tremplin#77 sont :

1. **Chiara Foschiani** reçoit le 1^{er} prix de la meilleure chanson pour son titre « Amer »,
2. **Benjamin James** reçoit le 2^e prix, mention spéciale pour le texte avec sa musique « Victor »,
3. **Le groupe CavaleCavale** remporte le 3^e prix, mention spéciale pour l'interprétation scénique,
4. **Lil Yan** gagne le Prix coup de cœur des collégiens avec son titre « Scyho ».

En 2021, les gagnants de Tremplin#77 sont :

1. **Mélie Fraisse**, 1^{er} prix pour son titre « Paris »,
2. **Fenom**, 2^e prix avec mention spéciale pour le texte, en l'occurrence de son titre « Ce soir »,
3. **Brouillard** remporte le 3^e prix, pour son interprétation scénique de son titre « Ô diable »,
4. **M Pablo**, remarqué pour son titre « Plan de base », gagne le prix coup de cœur des collégiens.

En 2019, les gagnants de Tremplin#77 sont :

1. **Siau** (anciennement Crystal), lauréat du 1^{er} prix.
2. **Olinji Nun** pour le prix interprétation scénique,
3. **Lord Mike Jam and Migthly Box** pour le prix meilleur texte,
4. **David Bernard** pour le prix coup de cœur des collégiens.

Une action culturelle en lien avec les collèves

Les **collégiens seine-et-marnais** sont aussi associés au projet et décernent, sous l'égide du Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Prix spécial « Coup de Cœur » des collégiens. Un prix sélectionné parmi les 8 chansons en compétition.



— CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des affaires culturelles

Pour plus d'informations, posez vos questions par mail

@ Email

📞 04 64 14 60 51

CONTENUS ASSOCIÉS

📁 Culture patrimoine

📁 Actu & agenda



Créé le: 29/06/2020

- Mis à jour le : 3/04/2024